

Depuis le début de l'année, la covid-19 s'est répandue sur le territoire comme jamais auparavant. Le virus, qui s'en prend en priorité aux plus fragiles d'entre nous, a proliféré dans les établissements scolaires et dans les foyers, sous une forme bénigne ou parfois beaucoup plus douloureuse.

Les maladies ne pensent pas évidemment mais elles en disent beaucoup sur les forces ou les faiblesses du monde dans lequel elles vivent et dans lequel nous vivons. L'épidémie a déjà démontré l'absurdité qu'il y a à imposer les règles du marché à l'hôpital public ou les conséquences dévastatrices d'une gestion du service public au regard de la seule logique du moindre coût.

Pourtant, alors que les hommes et les femmes qui le composent ont eux-aussi été touchés par le virus, notre service public a tenu le coup, dans l'effort et parfois douloureusement, les soins ont continué, les enfants ont été accueillis, les transports ont été assurés... Comme l'entretien des espaces collectifs ou l'état-civil, comme tout ce qui structure notre tissu social, c'est-à-dire notre vie commune.

Alors, quel aveuglement faut-il aujourd'hui, après ce que nous avons connu, pour réclamer la suppression de milliers de postes de fonctionnaires ? Pour poursuivre la déréglementation catastrophique des prix du gaz ou de l'électricité ? Pour s'agenouiller devant l'inégalité faite loi et décider qu'il nous faudra payer toujours plus et gagner toujours moins ? Finalement, quelles leçons saurons-nous tirer de cette pandémie et que nous aura-t-elle appris ?

Pierre Allard

Cinquantenaire La musique s'expose



Hippolyte Séguélas dirige l'Espérance au cœur de la cité Rochebrune, construite en 1955. Photographie Picaud, Archives municipales de Saint-Junien.

L'anniversaire de l'orchestre municipal d'harmonie et du conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI) Jean-Ferrat se poursuit avec la magnifique exposition réalisée par l'école de musique et par le service des archives municipales, visible à la Halle aux grains jusqu'au 25 mars. Cette exposition pas comme les autres accueille des concerts chaque mardi et chaque jeudi.

Ses concepteurs ont voulu saisir l'existence conjointe de l'orchestre et de l'école mais aussi l'histoire très riche de la musique sur le territoire. Fusion de deux ensembles alors vieillissants, l'Avenir et l'Espérance, l'Harmonie est née en 1971 grâce à la volonté commune du maire de Saint-Junien, Roland Mazoin et du musicien Jean Jeudi. Les deux hommes décideront également d'ouvrir une école de musique pour irriguer l'orchestre. Deux piliers fondamentaux vont appuyer la réussite de l'opération : la professionnalisation des enseignants de la structure et surtout la volonté, mise en pratique, d'ouvrir la musique à des enfants de toutes origines. Si l'exposition évoque l'histoire, elle présente aussi très largement les activités de l'école, devenue depuis l'école intercommunale Jean-Ferrat puis le conservatoire à rayonnement intercommunal du même nom, un signe de la qualité de l'enseignement qu'elle propose. Les interventions en milieu scolaire sont particulièrement mises en avant puisque la grande force du CRI et de l'orchestre municipal d'harmonie a toujours été, depuis cinquante ans, d'avoir le regard tourné vers l'avenir.

L'exposition achevée, d'autres festivités vont prolonger cet anniversaire. A commencer par la 11^e édition du festival des jeunes pousses qui se tiendra du 10 au 12 juin. Toujours suspendue à la situation sanitaire, la formule retenue est pourtant celle qui a fait le succès de la manifestation avec la journée festive du samedi (portes ouvertes le matin, concerts des différents ensembles l'après-midi) et le concert de l'orchestre le dimanche. Enfin, le week-end du 25 et du 26 juin viendra clore ce cinquantenaire par un festival de rue et un concert plein de surprises... Mais nous en reparlerons !

AGENDA

Jusqu'au 20 mars : Exposition *De l'idée à la Terre au grès de l'imaginaire* par Florence La Spada et Jacques Marchand. Espace culturel Laurentine-Teillet - Tous les jours - 15h/19h.

Jusqu'au 25 mars : Exposition *50 ans en musique* à la Halle aux grains.

Samedi 12 mars : Atelier de taille des rosiers avec Les amis des fleurs. Champ de foire - 13h45/17h. Inscription au 05 55 02 12 82 ou alainlebegue@sfr.fr.

Dimanche 13 mars : Carnaval à partir de 14h30, départ du parking de Leclerc.

Mardis 15 et 29 mars : Les sens des arts, expériences sensorielles et artistiques. Médiathèque - 14h/16h. Inscription au 06 45 20 18 75.

Samedi 19 mars et dimanche 20 mars : Prix de la ville de Saint-Junien organisé par l'ASSJ-Pétanque. Terrain des Seilles - 13h30. Samedi en doublette et dimanche en triplette mixte. 5€/joueur.

Du 28 mars au 3 avril : Expo photo du Photoclub de Saint-Junien. Halle aux grains - 10h/12h & 14h30/18h30.

Vendredi 1^{er} avril : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - 15h/19h. Inscriptions sur dondesang.efs.sante.fr.

Samedi 2 avril : Vente d'ouvrages à la médiathèque.

Mercredi 6 et jeudi 7 avril : L'heure du conte - Médiathèque - Mercredi à 10h30 et à 15h - Jeudi à 10h30. Inscription au 05 55 02 17 17.

Le P'tit DONJOUR

Quand écologie rime avec innovation pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - mars 2022 - n°216

Deux fruitiers pour un permis



La municipalité, représentée par le maire, Pierre Allard, par ses adjointes Eliane Croci et Esther Rasoa Fenosa et par ses conseillers Claude Balestrat, et Alex Gerbaud, a offert deux arbres fruitiers aux propriétaires des parcelles du lotissement communal du Bois au boeuf. Ce geste vient s'ajouter aux aménagements éco-responsables déjà réalisés sur ces terrains (accotements en mélange terre-pierre, noue récoltant les eaux de pluie qui se déversent dans un bassin de rétention, éclairage Led). Le don d'un arbre fruitier sera renouvelé pour chaque permis de construire accordé.

Carnaval

Le retour du roi



Que la fête commence !

Proscrit l'année passée en raison de la situation sanitaire, le carnaval fait son grand retour à Saint-Junien le 13 mars prochain.

Pour cette édition, les élus de la municipalité en charge de cette animation, Laurence Chazelas et Noël Laurencier, ont mis en place un nouveau parcours, avec moins de dénivelé, qui permettra à des

personnes dans l'impossibilité de se déplacer (notamment les résidents de Lasvergnas 2 et de l'EHPAD de Chantemerle) de participer à la fête. Un itinéraire de substitution a aussi été prévu en cas de pluie.

Le carnaval saint-juniaud est né au début du premier mandat de Pierre Allard. La volonté de l'équipe mu-

nicipale était de ne pas contraindre la foule par des barrières, comme cela se fait dans de nombreuses villes, mais plutôt de laisser les participants se déplacer librement et de créer ainsi une grande fête populaire.

Une réussite puisque chaque année, entre 800 et 1 000 personnes viennent vibrer au rythme du cortège.

L'idée est aussi de laisser les associations animer librement et en coordination le défilé. Pour cette année, la Banda de Saint-Junien, Limouzik'Band, Kaléo, Rue du cirque, l'Amicale du Mas et Citizen Band ont déjà confirmé leur présence.

Les jeunes du conseil municipal d'enfants auront fort à faire eux aussi puisqu'ils auront la charge de préparer les sacs de confettis nécessaires à la réussite du défilé... Qu'ils en soient remerciés !

SOMMAIRE

Le carnaval revient enfin !

Ambroise Croizat : l'hommage

Au service des mobilités douces

50 ans de musique à la Halle aux grains

Le détail du parcours

Le carnaval partira cette année à 14h30 du parking de l'hypermarché E.Leclerc qui offrira également les bonbons et les confettis distribués lors de la manifestation. La Ville de Saint-Junien tient donc à remercier particulièrement son directeur, Fabrice Hersent, pour ce geste. Le cortège fera une halte devant l'EHPAD de Chantemerle. Ensuite le parcours sera le suivant : avenue Jacques-Prévert, avenue Suzanne-Valadon, cité Montrozier, rue Julian-Grimaud, avenue Rosa-Luxemburg, rue Jean-Jaurès, arrêt au champ de foire, boulevard Victor-Hugo, rue Pestour, rue Junien-Rigaud, arrêt résidence Lasvergnas 2, boulevard de la République, avenue d'Estienne-d'Orves, cité Rochebrune, rue Guizier, place Lénine, boulevard Pierre-Brossolette et retour au champ de foire pour le juste supplice du roi Carnaval.

Mémoire L'hommage à Ambroise Croizat



En présence de son petit-fils Pierre Caillaud-Croizat, le maire de Saint-Junien, Pierre Allard, a dévoilé une plaque rappelant l'oeuvre d'Ambroise Croizat le 28 janvier dernier, 121 ans jour pour jour après la naissance de l'homme à qui l'on doit la création de la sécurité sociale. Député communiste, arrêté et incarcéré en Algérie par le gouvernement de Vichy, il est libéré par les alliés en 1943. Représentant la CGT au conseil national de la Résistance, il est l'un des principaux rédacteurs de son programme. Ministre du travail à la Libération, son legs est toujours d'actualité, comme l'a rappelé Pierre Allard : « L'objectif d'Ambroise Croizat fut de briser l'angoisse du lendemain, de la ma-

ladie ou de l'accident de travail. Sa volonté, sa vision étaient de ne plus faire de la retraite l'antichambre de la mort, mais bien une nouvelle étape de la vie. Notre pays doit à ce militant la généralisation des retraites, les comités d'entreprise, la médecine du travail, la reconnaissance des maladies professionnelles, la prime prénatale ». Le maire a achevé cet émouvant hommage en appelant au transfert de sa dépouille au Panthéon, comme le réclame une pétition lancée par le journal L'Humanité : « Oui, Ambroise Croizat est un véritable héros de notre histoire de France, celle des travailleurs. Sa place est au Panthéon et son oeuvre doit être défendue et prolongée » a conclu Pierre Allard.

Ecologie Des haies d'avenir



Pour favoriser la biodiversité et lutter contre l'érosion, 500 mètres de haies ont été plantés le mercredi 2 février entre Croyer et Chabanas. Paillées de lin afin de conserver l'humidité en été et bardées de laine de mouton pour éloigner les chevreuils, ces haies parfaitement écologiques prolongent le travail mené suite à un appel à

projets en Nouvelle-Aquitaine. La commune a déjà planté 1 km de haies (500 m par an) et a organisé deux conférences sur le sujet. Elle s'était engagée à renouveler l'opération chaque année. Les projets pour la troisième saison devraient prochainement voir le jour. Chose promise chose due.

Développement durable

A vos marques, prêts, chargez !

EDF, Ebikeport et la Ville de Saint-Junien ont inauguré la première station de recharge électrique multimodale de la commune.

Pour faire face à l'urgence climatique, les moyens de transport évoluent petit à petit vers l'électrique. Vélos, trottinettes ou voitures ont donc besoin de pouvoir être rechargés.

Partant de ce constat, l'entreprise Ebikeport, basée à Limoges, a mis au point une station de recharge gratuite et facilement implantable. Autonome en énergie, elle utilise des panneaux photovoltaïques pour produire l'électricité nécessaire au chargement des appareils (à l'exception des voitures).

Cette station, fabriquée en France avec des matériaux durables et très largement recyclables, est désormais installée sur le champ de foire de Saint-Junien. Elle dispose de casiers individuels pour la recharge des batteries des vélos, des trottinettes et des téléphones portables. Elle est également équipée de deux bornes pour le chargement des véhicules électriques installées par une filiale du groupe EDF, Izivia.

La municipalité s'engage donc plus pleinement encore pour favoriser l'utilisation de moyens de transport alternatifs. La Ville se fait d'ailleurs déjà le relais du conseil départemental en installant des zones de covoiturage sur son territoire. Elle innove désor-

mais avec l'installation d'Ebikeport. Une technologie dont disposent très peu de villes en France. Cette réalisation est aussi le fruit du travail des services techniques de la Ville qui ont su rapidement répondre à des appels à projets, opportunités qui ont écloso sur l'octroi d'importantes subventions (80% du montant de la station).

Intégrer l'écologie aux politiques communales

Comme le note Pierre Allard : « Dans un monde où tout bouge vite, et parfois trop vite, c'est bien cette question de la mobilité et de son impact sur l'environnement qui se pose à nous. Mais les constats écologiques les plus dramatiques ne servent à rien s'ils ne débouchent pas sur une action résolue et réfléchie. Agir, c'est cela qui compte si nous voulons sortir du fatalisme et de l'inconscience pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. C'est pour cela que le développement durable constitue un axe majeur de notre action, c'est une préoccupation permanente qui façonne chacun de nos projets comme le savent les Saint-Junienais. Grâce à EDF et grâce à Ebikeport, une entreprise qui démontre que nos territoires savent créer, innover et réussir, ce bel équipement approfondit le choix que

nous avons fait. Autosuffisant, collectif et adapté de nombreux usages, il montre la voie de ce que nous pouvons faire pour éclaircir l'avenir de la planète. Et si nous pouvons le faire, nous devons le faire » conclut-il.

L'innovation au service de l'environnement

Le caractère innovant de l'opération a été particulièrement mis en avant par le directeur du développement territorial d'EDF Commerce en Limousin, Fabrice Bergeal lors de l'inauguration de l'équipement.

« Il s'agit d'une première nationale. C'est la première fois en effet qu'un hub (station) de recharge électrique urbain unit ainsi recharges pour les téléphones portables, les trottinettes, les vélos et les voitures. Nous sommes fiers et honorés à EDF d'avoir participé à ce projet car l'innovation et la préservation de la planète font partie intégrante de la raison d'être de notre groupe. Et nous sommes ravis que cela se passe à Saint-Junien, un territoire qui correspond si bien à nos valeurs » a-t-il relevé.

Pour conclure, Esther Rasoa Fenoasa, adjointe au maire en charge de l'urbanisme et de la politique environnementale, insiste sur le caractère multiple des démarches entreprises

par la commune en matière d'environnement : « Notre orientation politique, c'est de faire en sorte que ce que nous entreprenons en matière de développement durable soit accessible à l'ensemble de la population. On ne peut pas passer à côté de cette question qui est essentielle pour notre avenir à tous.

Cela peut être une station de recharge électrique, la plantation de haies, la remise d'arbres fruitiers pour lutter contre l'artificialisation des sols. Cela peut concerner aussi l'urbanisme avec le travail de sensibilisation que nous faisons au niveau des matériaux utilisés pour la construction. Il est évident que l'écologie et que l'économie ne font pas toujours bon ménage mais cela ne doit pas nous empêcher d'agir. »

Comme on le voit, en matière d'environnement, Saint-Junien est une terre d'innovation, comme elle a pu l'être et comme elle l'est toujours en matière sociale.

Quant à Ebikeport, l'entreprise, déjà finaliste des Prix Start-Up EDF Pulse 2020, devrait sans nul doute très rapidement refaire parler d'elle... Et sans doute au plan national.



La station a été inaugurée le 27 janvier dernier.

VITE DIT

Noces d'or

Le samedi 2 avril, dans la matinée, la municipalité organise à l'hôtel de ville une réception en l'honneur des couples qui se sont mariés en 1951, 1961 et 1971 et qui ont donc fêté en 2021 leurs noces de platine, de diamant ou d'or. Les couples concernés, domiciliés sur la commune, sont invités à s'inscrire au centre communal d'action sociale (1^{er} étage du centre administratif) munis de leur livret de famille, jusqu'au 18 mars.

Ateliers

Convivialité séniors

Vous avez plus de 60 ans. Venez partager de bons moments, créez du lien social en participant à l'un des ateliers de votre choix :

- Sourire à Morphée du 7 mars au 11 avril (6 séances de 3h - 2€50 la séance)
 - Atelier Ludique - Actions sur la mémoire, les sens
 - Atelier Physique et Bien-être
 - Nouvelles technologies Apprentissage d'internet
 - Multi-Animations - Maintien d'un contact extérieur.
- Inscription auprès de l'UNA au 05 55 02 46 01.

Vote par procuration

Depuis le 1^{er} janvier, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Vous pouvez désormais donner procuration à la personne de votre choix même si elle n'est pas inscrite dans la même commune que vous. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Toutes les informations pour effectuer vos démarches sur www.maprocuration.gouv.fr.

France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'espace France Services de la sous-préfecture de Rochechouart est là pour vous accompagner.

France Services c'est, en un seul et même endroit, la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les ministères de la justice (Défenseur des Droits) et de l'intérieur. Des opérateurs locaux effectuent également des permanences

mensuelles : rénovation énergétique, droit du travail, conciliateur de justice, l'association France Victime 87 ou encore Action Logement Services.

Vous serez accueillis par un agent formé aux différentes démarches du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h dans les locaux de la sous-préfecture, 2 place des halles à Rochechouart. Uniquement sur RDV au 05 87 03 11 30.

Vente de livres à la médiathèque

La médiathèque de Saint-Junien organise une vente de livres dans le cadre du renouvellement de sa collection. Elle se déroulera le samedi 2 avril de 10h30 à 12h et de 14h à 18h, salle Laurentine-Teillet.

Une enquête sur les conditions de vie

Jusqu'au 16 avril, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Inscrite dans un dispositif statistique européen, elle aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé, le bien-être et la participation à la vie sociale et culturelle. Dans notre commune, quelques foyers vont être sollicités. Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et une enquêtrice de l'Insee, Laurence Dupoty, prendra contact pour obtenir un rendez-vous. Si la situation sanitaire le permet, elle se présentera chez vous munie d'une carte officielle. En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêtrice via le formulaire de contact <https://www.insee.fr/fr/information/2416123>.


SAINT-JUNIEN

Lettre municipale éditée par
la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication :
Pierre Allard

Rédaction et photos :
service communication

Impression : Rivet, Limoges
5 900 exemplaires